



La Lettre d'AUD e

Août 1993 - N° 2

Publication bimestrielle de l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Montbéliard

Annonces

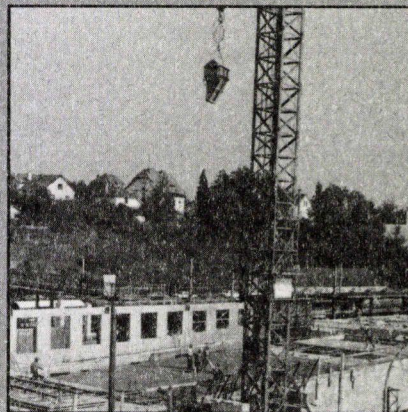
Remise du travail des étudiants en Post-Diplôme du CEAA de l'école d'Architecture de STRASBOURG,
(25 et 26 Juin).

Ce regard extérieur devrait contribuer à la réflexion lancée par le DUPM et l'Agence sur le Schéma Directeur.

Sur la demande du DUPM, l'AUD va engager une étude sur les pistes cyclables.

Celles-ci devraient permettre de développer la pratique tant dans les relations domicile - travail que dans le domaine des loisirs. Ce schéma des pistes tiendra compte des projets du territoire de Belfort.

Construire 5000 logements d'ici l'an 2000 pour maintenir la population actuelle du Pays de Montbéliard



L'activité de la construction neuve de ces cinq dernières années dans le Pays de Montbéliard est insuffisante. Elle est à peine au tiers de ce qu'elle était à la fin des années 70.

Ce constat n'est pas surprenant, au regard des indicateurs économiques et démographiques qui furent ceux des années passées, (pertes d'emplois, retours au pays d'immigrés, exode de jeunes à la recherche d'emplois,...), qui se sont répercutés sur l'habitat et en particulier sur la vacance HLM.

Les politiques de l'habitat menées depuis près de dix ans ont été marquées par un effort considérable, des collectivités locales de l'Etat, des organismes HLM et des autres partenaires, pour la réhabilitation. Cette réhabilitation touche la requalification du bâti, le développement social, la restructuration urbaine des centres anciens, l'amélioration de l'environnement...

Cette politique a permis sans doute d'éviter jusqu'ici l'explosion sociale, due aux phénomènes de l'exclusion des quartiers les plus touchés par les mutations économiques.

Etude sur l'entrée Sud du DUPM, entre l'échangeur d'Arbouans et l'entrée d'Audincourt (RD 126).

Le DUPM souhaite améliorer l'entrée Sud du District d'un point de vue paysager. Cette étude devrait commencer à l'automne. Elle sera confiée à l'Agence.

L'Agence s'est vue confier par le bureau du District l'élaboration d'un Contrat de Ville pour le DUPM.

L'objet des Contrats de Ville, qui sont conclus entre une collectivité (en l'occurrence le DUPM) et l'Etat, est la lutte contre les exclusions qui se développent dans l'espace urbain, et la réinsertion dans la ville des quartiers en voie de marginalisation.

Il s'agit d'une procédure unique regroupant l'ensemble des dispositifs d'agglomération ou communaux du DSU.

Le niveau communal et celui du quartier, et particulièrement le rôle du Maire, ne sont pas effacés, au contraire, mais il s'agit de replacer les démarches dans le cadre plus structuré de l'agglomération.

Une large concertation sera menée pour que des propositions puissent être faites dès la rentrée de Septembre.

L'Agence a rencontré

Le Directeur de l'Agence d'Urbanisme de MULHOUSE, J.C. DOLLFUS, le 31 mars. Des collaborations sont envisagées notamment avec l'Agence de Belfort.

Le Secrétaire général de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) P. LUSSON, est venu s'informer sur nos travaux, le 20 avril. Rencontre élargie ensuite aux agences de BELFORT, MULHOUSE.

L'AUD participe au club Eco FNAU. Ce Club réunit les économistes du réseau ; il se penche cette année sur les expériences de prospectives économiques des Agences. Contact Annie DECHAUX.

Les élus de VOUJEAUCOURT ont fait connaissance avec l'AUD. Ils ont visité les locaux, rencontré l'ensemble de l'équipe et pris connaissance des autres études menées par l'Agence.

L'Agence a organisé

Des conférences, dans le cadre de la Charte pour l'Intégration :

Monsieur WUHL, Socio-Economiste au Commissariat général au Plan, est venu parler sur le thème de l'Emploi et de la Formation.

Monsieur GACHET, Responsable de l'ALPIL (Action Lyonnaise Pour l'Insertion Sociale Par le Logement) à Lyon, a débattu avec les participants réguliers et nombreux de la place du logement dans l'intégration.

Elle a également permis de retrouver une image plus positive et dynamique des quartiers d'habitat social.

Elle a enfin permis de réduire le nombre de logements vides à 6,6 % en 1990, soit un taux inférieur à la moyenne régionale.

Ce que cette politique n'a pas suffisamment endigué, c'est le manque à gagner résidentiel du Pays de Montbéliard par rapport à ses voisins de Haute Saône, du Territoire de Belfort, et des zones rurales environnantes du Doubs.

En effet, les emplois pourvus dans le Pays de Montbéliard le sont de plus en plus par les personnes qui résident à l'étranger, et donc la perte d'emplois s'est répercutée davantage sur le DUPM ; et les nouveaux emplois, souvent plus qualifiés, bénéficient davantage à l'étranger.

Les efforts considérables dans le domaine économique pour créer des conditions favorables au maintien et à la création d'entreprises, dans le domaine de la formation, du développement des services à la population, de la création d'une "urbanité", tentent d'inverser cette tendance préjudiciable au Pays de Montbéliard.

La politique de l'habitat dans les années à venir devra appuyer ce nouveau développement et devra revaloriser l'image résidentielle. Pour cela il faut accroître l'offre nouvelle en qualité comme en quantité, en diversifiant la production de logements neufs.

Pour maintenir le niveau actuel de population, c'est-à-dire 120 000 habitants, il faudrait entre 550 et 650 logements de plus chaque année dans le Pays de Montbéliard, alors qu'il s'en construit seulement 250..... c'est-à-dire 5 000 logements neufs d'ici l'an 2000. Cette estimation résulte de la projection de divers paramètres en retenant des hypothèses non optimistes, c'est-à-dire un déficit migratoire de 1 500 habitants par an pour la décennie 90, et donc une perte nette de population de 500 habitants par an.

Cette estimation tient compte des besoins dus à la décohabitation (baisse tendancielle du nombre de personnes/ménage), à la disparition de logements (démolition, changement d'usage...), et au nécessaire volant de logements vacants pour assurer la fluidité du parc.

Or, on constate que malgré une bonne année 1991 pour la construction dans le DUPM, la moyenne sur ces trois dernières années n'a été que de 250 logements autorisés par an !

Une mobilisation autour du logement est donc plus que jamais nécessaire.

L'Agence a participé

A la présentation du futur Parc d'Activités TECHNOLAND, dans les locaux de la Pépinière d'Entreprises à ETUPES.

Cette rencontre a permis de faire le point sur l'avancée des travaux, et les projets de réalisation de services adaptés aux entreprises.

A la journée de rencontre sur le thème de «La réhabilitation du logement social» à BESANÇON.

Le débat, animé en particulier par les Directeurs des Offices HLM du Doubs et de Haute-Saône ainsi que par Marc DAUBER, architecte, a permis d'aborder l'histoire des quartiers d'habitat social, les causes de leur obsolescence rapide, et les moyens pour requalifier ces quartiers, techniquement et socialement.

A la Visite de l'exposition sur CHANDIGARH (Inde), ville dont l'urbaniste fut LE CORBUSIER, qui s'est tenue en avril à la fondation LEDOUX à ARC-ET-SENANS.

Au Colloque de la FNAU, fin mai à Toulouse. :

«Recomposer la Ville», réflexion sur le rôle de l'espace public, sur l'échelle, sur les acteurs de cette recomposition.

Conception et réalisation d'une exposition d'urbanisme à Etupes.

Son objectif : présenter aux habitants le devenir d'ETUPES.

Cette exposition a permis de rendre compte d'une année de travail et de réflexion menée par les élus et l'Agence.

Présentée à l'ensemble du Conseil Municipal, l'exposition a été ensuite officiellement inaugurée *fin février* et soumise à l'avis de la population pendant 1 mois.

Etude du recensement de la population, pour la ville de Montbéliard ; présentation de l'étude aux élus *en mars*.

Poursuite des actions sur l'Emploi féminin :

Réunion du groupe interpartenarial, présidé par M. l'Inspecteur d'Académie, le *10 Mars*, au DUPM.

M.BEAUD, enseignant chercheur à l'ENS (Ecole Normale Supérieure), y a présenté les derniers résultats de l'enquête sur les déterminants sociologiques de l'Orientalion.

Le groupe a également fait le point sur les troisièmes rencontres entre jeunes filles des collèges et jeunes femmes de l'industrie ; une dizaine d'entreprises aura participé à l'opération cette année.

**Les brèves
des études urbaines**

Pôle Universitaire des portes du Jura : Un schéma pour le développement et la place de l'Université dans la ville et l'agglomération :

Le DUPM a sollicité l'Agence afin de produire un plan masse qui permette de visualiser les futures implantations et de préciser les emprises foncières. Ce projet est à long terme et concerne l'ensemble de l'agglomération. Cette étude a permis de donner une ambition urbaine d'une autre échelle au projet. Elle a également permis d'intégrer une réflexion plus large sur les infrastructures et les besoins de desserte des nombreux grands équipements situés dans cette partie Sud de MONTBELIARD.

SOCHAUX : Réflexion sur le plan de circulation.

L'étude se poursuit sur les problèmes d'infrastructures et de circulation ; il apparaît nécessaire de réfléchir sur un plan de circulation à l'échelle de l'ensemble de SOCHAUX avant de lancer les aménagements des espaces publics (Carrefour de l'Europe, Place du Marché, Av. du Général Leclerc, en particulier).

EXINCOURT : Etude rendue.

Le rapport de synthèse a été rendu le 14 Avril à la commune. Une poursuite de notre collaboration est sérieusement envisagée...

GRAND - CHARMONT : Requalification du centre.

La consultation d'architectes-paysagistes pour les aménagements des espaces publics du centre a permis de visualiser les projets des équipes de concepteurs. Le projet de l'équipe LELU, POLLOLI, TETE a été retenu. La mise en oeuvre de ce projet doit se poursuivre afin de pouvoir réaliser une 1^{ère} tranche de travaux à l'automne.

AUDINCOURT : Document de planification urbaine.

La municipalité a sollicité l'Agence afin de l'aider à mettre au point un document de référence pour sa stratégie de planification urbaine. L'Agence a déjà engagé une première phase de diagnostic urbain et socio-économique, présentée au cours du mois de Mai.

MANDEURE : Théâtre et marché du logement.

La poursuite des études se fait en particulier sur l'opération Résorption de l'Habitat Insalubre (R.H.I.) autour de la Rue du Temple. La municipalité souhaite une approche globale du marché du logement sur la commune et l'aide de l'Agence pour la mise en valeur du Théâtre.

Suivi de **Mémoires d'étudiants**, en Maîtrise d'AES, Sciences Economiques et Aménagement du Territoire. Plusieurs groupes d'étudiants terminent actuellement leurs mémoires, proposés par l'Agence, (Soutenance des mémoires terminés le 17 juin).

Ces travaux traitent de thèmes sur l'économie locale.

Les meilleurs feront l'objet de publications.

Etude de coloration de façades présentée, début mai, aux élus des 25 communes du DUPM, réalisée sur les axes d'entrées du District et sur certains centres de communes.

Ce travail, réalisé par les coloristes de l'Agence, a été présenté sous la forme de panneaux, dont certains à vocation pédagogique, et d'un livret comprenant pour chaque ville un dossier technique et une collection de diapositives.

Chaque commune disposera d'un duplicata des panneaux la concernant.

Cette étude débouche sur une assistance-conseil permanente aux communes et aux particuliers.

Etude pour le compte d'Aire Urbaine 2000, regroupant les indicateurs et données socio-économiques "repères" de l'Aire Urbaine Belfort Héricourt Montbéliard.

L'Agence travaille en collaboration avec l'INSEE et l'AUTB.

Cette étude doit permettre de disposer d'un ensemble de documents de synthèse sur le niveau d'équipements de l'Aire Urbaine et les principales données socio-économiques (démographie - emploi).

Société

La connaissance de l'immigration et de l'intégration,

Haut Conseil à l'intégration, Rapport au Premier Ministre, décembre 1992 ; la Documentation Française, Coll. des rapports officiels, Paris 1993, 175 p.

En 1990 comme en 1991, près de 100 000 étrangers ont reçu, pour la première fois, une autorisation de séjour durable en France. Il s'agit de l'une des données essentielles pour la compréhension de l'immigration, révélée par les travaux du Haut Conseil. Celui-ci présente dans cet ouvrage un état des lieux clair sur l'ensemble des données statistiques relatives à la composition et aux variations des flux d'immigration, à la présence et à la situation juridique des étrangers sur le sol français.

Il traite notamment des méthodes d'observations retenues dans les différents pays européens et des nécessaires harmonisations ; il présente les derniers résultats du recensement concernant la population étrangère ; il cerne les processus d'intégration en présentant trois études sur la délinquance, la situation scolaire et les revenus.

Un ouvrage de références au moment où des décisions importantes sont prises sur l'immigration et l'acquisition de la nationalité française.

Economie

Comment préparer le territoire français à la compétition européenne ?

Rapport du groupe d'études et de mobilisation Europe 1993 sur les régions, présidé par C.PELLERIN ; Paris, Syros Alternatives, 1990, 129 p.

Pour favoriser l'adaptation de l'économie nationale au grand marché intérieur de 1993, neuf GEM (Groupes d'Etudes et de Mobilisation) ont été créés par le Ministère des Affaires Européennes. Le GEM Régions a pour rôle de réfléchir à l'optimisation des atouts de l'espace français dans le contexte européen.

Méthodologie, statistiques

La clé des sources,

INSEE-CNIS, INSEE Méthodes, Paris Ed. 1991, n°20 à 28, août 1992.

Ouvrage de référence, tiré du dictionnaire des sources statistiques ; il permet :

- d'identifier toutes les sources statistiques sur un thème donné
- d'orienter les utilisateurs vers les producteurs d'informations statistiques
- de repérer les principales enquêtes réalisées par un organisme donné.

Cette édition comprend trois tomes :

- le tome 1 traite des sources statistiques, démographiques et sociales,
- le tome 2 est relatif aux sources statistiques du

système productif et aux sources monétaires et financières,

- le tome 3 présente les organismes producteurs.
- La clé des sources* : environ 450 sources, 90 organismes et quelques 800 publications.

Aménagement du territoire

Le Territoire dans ses turbulences,

R. BRUNET; Montpellier, Reclus Géographiques, 1991, 223 p.

Avec l'Europe à intégrer comme nouvel espace, la décentralisation à assimiler, le Territoire et ses territoires sont au centre des débats et des turbulences géo-politiques. Fausses manoeuvres et faux problèmes risquent de se multiplier ; aussi, R. Brunet invite ses lecteurs à réfléchir aux mouvements réels et futurs des territoires ; à ce qu'apporterait un examen stratégique des nouveaux enjeux économiques et sociaux qui pèsent sur eux ; aux solidarités à développer entre régions, agglomérations et communes rurales et à l'émergence de réseaux de compétences. Il invite en somme à un ménagement du territoire, face aux défis qui lui sont posés.

Circuler demain,

La DATAR édite une série d'ouvrages aux éditions de l'Aube, intitulés Série Prospective et Territoire. L'Agence possède ces ouvrages (neuf au total).

Quelle pourrait être l'évolution des besoins en transports liés aux transformations de la société, et aux mutations techniques prévisibles.

En ce qui concerne le fret de marchandises, l'auteur «parie» sans ambiguïté pour un développement des transports routiers. Le critère absolu de qualité pour le transport est la rapidité. Plus les marchandises transportées sont à forte valeur ajoutée, moins elles supportent d'être immobilisées longtemps.

Les camions ne seront pas forcément plus gros, mais plus rapides, et donc plus petits.

Le transport ferroviaire se réduira à des axes lourds mais performants.

Enfin le transport combiné ne devrait pas dépasser le dixième du marché du fret. Il s'appliquera aux transports de très longue distance, et ne peut se développer qu'à long terme exigeant des plates-formes multimodales coûteuses.

Quant à la voie d'eau, l'auteur ne la considère pas comme porteuse d'avenir. Même là où son réseau est exceptionnellement dense, elle perd inexorablement des parts de marché.

Pour le transport des personnes, on verrait se dessiner une toile d'araignée entre les grands pôles urbains multi-millionnaires, et une intensification des déplacements quotidiens.

L'auteur perçoit une augmentation de la pulsion de mobilité de la population. Mais il est nuancé quant à l'accroissement du transport par l'automobile. La durée de vie allant en s'allongeant, et le nombre moyen de kilomètres décroissant à mesure du vieillissement, il n'est pas certain que le parc automobile aille en s'accroissant considérablement.

Nos lectures



Le coin de l'observatoire

Situation de l'emploi sur le Bassin d'Emploi

Indicateurs	dernière valeur connue	variation sur 1 an	tendance	part BE sur FC
Effectifs salariés privés ; stock	31/12/91*			
Nbre de salariés totaux	55 781	- 3,6 %	↘	21,2 %
Nbre de salariés hommes	39 789	- 3,2 %	↘	24,5 %
Nbre de salariés femmes	15 992	- 4,5 %	↘	16,0 %
Nbre de salariés de l'industrie et du BTP	39 625	- 3,3 %	↘	26,7 %
Nbre de salariés du commerce et des services privés	16 156	- 7,0 %	↘	14,1 %
<i>sources : ASSEDIC, INSEE</i>				
* Les chiffres 1991 sont des chiffres bruts, non corrigés.				
	30/09/92			
Nbre de salariés dans établissements > 50 sal.	36 898			32,4 %
<i>sources : DRTE, DMMO</i>				
Nbre de frontaliers résidant dans BE et travaillant en Suisse.	31/12/92			9,2 %
<i>sources : DRTE</i>				
Effectifs salariés ; flux	30/09/92			
Nbre d'entrées en cours de trimestre dans les établissements > 50 salariés	1 082			13,5 %
Nbre de sorties en cours de trimestre dans les établissements > 50 salariés	1 389			15,0 %
<i>sources : DRTE, DMMO</i>				
Chômage partiel	31/12/92			
Nbre d'établissements concernés (en cours de trimestre)	37			16,7 %
Nbre de salariés touchés (en cours de trimestre)	29 462			84,1 %
Nbre de jours	157 319			63,1 %
Intérim	31/12/92			
Nbre de contrats d'intérim (moyenne mensuelle)	2 112	- 24,5 %	↘	26,0 %
<i>sources : DRTE</i>				

Situation du marché du travail

Nbre de demandeurs d'emploi fin de mois cat. 1	30/04/93	9 630	+ 7,2 %	↗	
Structure du chômage					ratio FC
Proportion de femmes dans total DEFM cat. 1	52,4 %	- 3,7 %	↘	52,3 %	
Proportion de premiers emplois tous âges	12,7 %	- 0,1 %	→	9,8 %	
Proportion d'inscrits depuis un an et plus	30,3 %	0	→	25,2 %	
Proportion de moins de 25 ans	24,0 %	- 0,8 %	→	24,5 %	
Proportion de 50 ans et plus	16,8 %	+ 0,8 %	→	14,0 %	
<i>sources : DRTE, INSEE</i>					
Indicateur de chômage *					
Indicateur de chômage total	11,3 %			9,9 %	
Indicateur de chômage masculin	9,0 %			8,2 %	
Indicateur de chômage féminin	14,8 %			12,2 %	

* L'indicateur de chômage indiqué ici est une estimation faite par l'Agence à partir du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE et la population active 1990. Ce n'est pas le taux de chômage source INSEE. Il n'a donc qu'une valeur indicative.

Entreprises

Indicateurs	dernière valeur connue	variation	tendance	part BE /FC
Etablissements ; stock				
	31/12/91	sur 1 an		
Nombre d'établissements	2 838	- 5,2 %	↘	13,0 %
dont établissements industriels et du BTP	804	- 3,3 %	↘	12,5 %
dont établissements commerce et serv. privés	2 034	- 3,9 %	↘	13,3 %
	<i>dont 13 de > 200 salariés</i>			
	<i>dont 6 de > 200 salariés</i>			
Etablissements ; flux*				
	31/03/93	sur 1 an		
Nombre d'établissements créés au cours du trimestre	49	- 62,0 %	↘	
dont établissements industriels et du BTP	3		↘	
dont établissements commerce et serv. privés	46	- 61,9 %	↘	
Nombre d'établissements ayant disparu au cours du trim.	38	- 33,3 %	↘	
dont établissements industriels et du BTP	1		↘	
dont établissements commerce et serv. privés	37	- 35,1 %	↘	

sources : ASSEDIC/INSEE

sources : CCI, fichier juridique CFE

* Ces indicateurs concernent le DUPM.

* Couverture : établissement immatriculés à la CCI, c'est à dire les établissements de plus de 10 salariés dans l'industrie et le BTP, à partir de 1 salarié dans le commerce et les services. Cette différence de seuil entre les deux secteurs d'activités explique en partie la grande disparité des chiffres, même si, par ailleurs, les mouvements sont beaucoup plus nombreux dans le commerce et les services.

Logements et construction

Indicateurs	dernière valeur connue	variation	tendance	part DUPM /Doubs
1990				
Nbre de logements totaux	47 613	- 0,7 %	→	23,2 %
Nbre de logements vacants	3 149	- 22,6 %	↘	26,3 %
taux de logements vacants	6,6 %	- 1,9 %	↘	5,8 (tx Doubs)
01/01/92				
Nbre de logements HLM	15 144	- 0,8 %	→	47,8 %
Nbre de logements HLM vacants	1 346	- 1,2 %	↘	80,8 %
taux de logements HLM vacants	8,9 %	-		4,8 % (tx Doubs)
Activité de la construction				
1992				
Nbre de logements autorisés DUPM	146	- 60 %	↘	
Nbre de PLA*	67	+ 2,9 %	→	11,3 %
Nbre de PAP (diffus)*	38	- 7,3 %	↘	
Nbre de PALULOS*	790	- 31 %	↘	51 %
Financement PALULOS (en MF)	13,90 MF			
1991				
Nbre de PAH*	140	+ 5,3 %	↗	-
Nbre de logements ANAH*	284	+ 56,9 %	↗	-

sources : INSEE/ RGP

sources : DRE

sources : SICLONE

sources : DDE

* PLA : Prêt Locatif Aidé ; sert à financer le logement social neuf

* PAP : Prêt à l'Accession à la Propriété dans le secteur privé

* PALULOS : Prime à l'Amélioration de Logements à Usage Locatif et Occupation Sociale ; sert à la réhabilitation de logements HLM

* PAH : Prime à l'Amélioration de l'Habitat pour des propriétaires occupants en secteur privé

* ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat ; prêts pour les propriétaires bailleurs en secteur privé

Immobilier et foncier d'entreprise

Indicateurs	dernière valeur connue
Locaux professionnels disponibles	
	30/05/93
Nombre	92
dont locaux industriels et entrepôts	30
dont bureaux et commerces	62
Surfaces	54 540 m ²
dont locaux industriels et entrepôts	36 186 m ²
dont bureaux et commerces	18 354 m ²
Terrains en ZA	
Surfaces disponibles en ZA	153 ha

sources : Observatoire de l'Agence

Plan Régional, les propositions des Chambres de Commerces

Les 4 CCI, et la CRCI, publient un document intitulé : "1994-1998, ouvrons la voie aux priorités régionales".

Les Chambres de Commerce demandent que le plan Régional se limite d'abord à quelques grandes priorités, absolument vitales pour l'économie et la vie sociale.

Ces priorités sont au nombre de quatre :

- Priorité à l'Europe
- Priorité à l'interrégion
- Priorité aux grands pôles
- Priorité aux investissements structurants

Ces priorités se déclinent ensuite en propositions concrètes, au nombre de douze. Cinq d'entre elles sont liées à des objectifs d'aménagement du Territoire...


- TGV Rhin-Rhône,
- La Voie d'eau à grand Gabarit,
- Acquisition des langues par des formations de proximité,
- Modernisation du réseau routier et autoroutier,
- Recherche d'investissements industriels nouveaux en Franche-Comté,
- Schéma directeur des zones d'Activités,
- Action dans le domaine de l'environnement,
- Maîtrise de la qualité et certification d'entreprise,
- Promotion de la qualité dans le commerce,
- Incitation à la reprise d'un commerce en milieu rural,
- Développement des formations continues innovantes,
- Développement des écoles d'enseignement supérieur,

Région de Franche-Comté : Schéma 2005

Travaux de prospective pour la Franche-Comté : l'avant projet du Schéma 2005 a récemment été soumis à la discussion du Conseil Economique et Social et du Conseil Régional. Deux documents ont constitué la base des discussions : l'un sur l'Aménagement du Territoire, l'autre sur les communications. Nouveauté mais aussi pierre d'achoppement lors des débats, la structuration du territoire régional en cinq "aires de projets" qui recouvriront neuf "zones opérationnelles" autour des pôles de développement régional.

En matière de communications, les élus ont défini l'esprit de leur future politique de transports, prêts à mettre en place les infrastructures nécessaires pour faire de la Franche-Comté un carrefour et non un simple lieu de passage et de transit.

De ces travaux, émergera la stratégie du III^e Plan Régional 1994/98.

 Presse

XI^{ème} Plan

Préparation du XI^{ème} plan, sous l'égide du commissariat général au plan

Quatorze groupes et commissions ont travaillé sur autant de rapports, thème par thème, pour définir les principaux choix de société pour la période 1994/98. Ce dispositif national, en place depuis début 1992 doit être relayé par les travaux des Régions et aboutir à l'élaboration de plans régionaux, puis à la conclusion des contrats de plan Etat - Régions.

Les thèmes de travail des groupes sont les suivants :

- **Décentralisation : bilan et perspectives**, groupe présidé par M.BURON ; rapport : "Décentralisation : l'âge de raison".
- **Perspectives économiques**, groupe présidé par J.M. CHARPIN ; rapport : "L'économie française en perspective".
- **Education et Formation**, groupe présidé par M. PRADERIE, rapport : "Education et Formation, les choix de la réussite".
- **Environnement, qualité de vie, croissance**, commission-présidée par B.COLLOMB.
- **Compétitivité française**, commission présidée par J. GANDOIS ; rapport : "France : le choix de la performance globale".
- **Agriculture, alimentation et développement rural**, commission présidée par P.MANGIN ; rapport : "France rurale : vers un nouveau contrat".
- **Monde Europe**, groupe présidé par P.LAMY ; rapport : "Monde Europe, repères et orientations pour les Français 1993/97".
- **Etat, administration et services publics de l'an 2000**, commission présidée par C.BLANC ; rapport : "Pour un Etat stratège de l'intérêt général".
- **Recherche, technologie et compétitivité**, groupe présidé par G.PAILLOTIN ; rapport : "Le temps des réseaux".
- **Création culturelle, compétitivité et cohésion sociale** ; rapport : "La création face aux systèmes de diffusion".
- **Cohésion sociale et prévention de l'exclusion**, commission présidée par B.FRAGONARD ; rapport du même nom.
- **Emploi**, groupe présidé par B.BRUNHES ; rapport : "Choisir l'emploi".
- **Villes**, groupe présidé par F.GEINDRE ; rapport : "Villes, démocratie, solidarité : le pari d'une politique".
- **"La France et l'Europe d'ici 2010, facteurs et acteurs décisifs"** ; rapport établi par le Commissariat général au Plan sous la direction de J.B. DE FOUCAULD, à la demande de la cellule de prospective de la Commission européenne.

Certains de ces rapports sont disponibles à l'Agence

Rapport du groupe EMPLOI,

présidé par Bernard BRUNHES

Objectif : Endiguer la Progression du chômage et retrouver la dynamique de l'emploi. Pour cela, sept axes sont proposés :

- 1 - Une compétitivité offensive, liée à des productions de qualité, qui devrait se situer dans des segments stratégiques.
- 2 - Un encouragement vigoureux à la flexibilité interne,
- 3 - Les services : un secteur riche en emplois potentiels,
Trouver le moyen de répondre aux besoins mal satisfaits ou nouveaux ; cesser de privilégier l'automatisation aux dépens des relations interpersonnelles.
- 4 - Une action sur le coût du travail,
- 5 - Une meilleure répartition de l'effort de travail, au cours de la vie active, notamment en créant des passerelles entre l'école et l'entreprise ; en modérant le recours aux pré-retraites ; en assurant la continuité professionnelle à mi-carrière,
- 6 - Une réduction de la durée du travail ; en la couplant avec des réorganisations des processus de travail et d'utilisation des équipements ; en raisonnant autour d'une conception globale de la durée du travail sur l'ensemble de la vie professionnelle,
- 7 - Une gestion plus efficace du marché du travail.

Préparation du XI^{ème} plan, rapport Brunhes : Choisir l'emploi, Documentation française.

Rapport du groupe COHESION SOCIALE ET PREVENTION DE L'EXCLUSION,

présidé par Bertrand FRAGONARD

Constat : la France est engagée profondément et durablement dans une crise forte qui affecte sa cohésion ; elle dispose d'atouts pour en sortir.

Priorité : accroître la cohésion sociale.

B.FRAGONARD estime qu'il faut "dans les choix politiques du XI^o Plan déclasser tout ce qui n'est pas au coeur de l'enjeu de cohésion sociale".

Plusieurs propositions :

- Une redéfinition du rôle des acteurs
- Une réorganisation de l'action sociale
- La prévention de l'exclusion " le plus tôt possible"

Presse

XI^{ème} Plan

- La prévention de l'exclusion "dans et par l'entreprise"
- La lutte contre le chômage d'exclusion
- L'optimisation des prélèvements sociaux.

Préparation du XI^o Plan, rapport Fragonard : COHESION SOCIALE ET PREVENTION DE L'EXCLUSION, Documentation Française.

Rapports sur la politique de la ville

La crise de la ville est en fait une crise sociale, économique, culturelle, dont la traduction comporte une dimension urbaine, renforcée par la concentration des exclus dans des quartiers défavorisés. L'exclusion est structurelle et durable, elle est due aux mutations économiques qui entraînent une augmentation du chômage.

De nombreux rapports ont été récemment publiés comme contribution à l'évaluation de la politique de la ville.

La plupart émettent des conclusions voisines :

Le traitement des difficultés ne peut plus se contenter de solutions sectorielles sur chacun des domaines pris séparément. La réaffirmation d'une politique globale est constante.

Aménagement du territoire

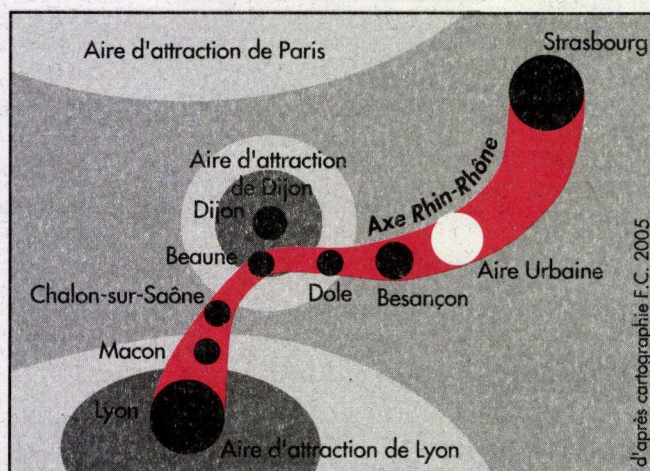
Le temps des Eurorégions

Entre de vastes euroterritoires transfrontaliers et les territoires locaux à la recherche de leur aire optimale de compétence, reste-t'il encore une place pour une politique nationale d'aménagement portant sur le territoire ?

Question de fond au moment où le problème du développement, jusqu'ici envisagé dans le cadre national, est désormais perçu dans le contexte du Marché unique européen ; au moment également où les collectivités locales ont cherché à créer les conditions favorables à l'accueil des entreprises, provoquant des surenchères.

Pour éviter la création ou le renforcement de territoires, concurrents et inégaux, il apparaît nécessaire de s'appuyer sur des pôles forts - constitués par des villes "de taille européenne"- et, en même temps, de mettre en place une politique de réseaux qui assureraient une fonction de régulation et de correction des déséquilibres. C'est sous cet angle qu'il faut regarder la loi du 6 février 1992 relative non seulement à la coopération intercommunale, mais aussi à la coopération interdépartementale et inter-régionale.

LE MONITEUR, n° 4651, 15/01/93



Aire d'attraction de l'axe Rhin-Rhône